

AVANCEMENTS 2025

Fonctionnaires et Ouvriers de l'État

Plus de POSTES, plus de RECONNAISSANCE

moins de MÉPRIS

Avec la validation du budget de l'Etat, le gouvernement dévoile son plan d'austérité qui n'en porte pas le nom : gel du point d'indice, 90% de rémunération en maladie... Le budget de la défense, lui, ne fait qu'augmenter mais surtout pas au profit des personnels !

La campagne d'avancement des personnels ouvriers est un moment important dans la vie de nos établissements. Or, dans ce contexte où à ce jour les taux d'avancement ne sont toujours pas publiés, l'inquiétude est de mise. En effet, dans l'ensemble du ministère des armées, pour toutes les CAPSO (Commission d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier), mixtes ou locales, les travaux sont à l'arrêt. Alors que la plupart des réunions déterminant les besoins se sont tenues en fin d'année 2024, aucune décisions concernant la nomination des reliquataires ou encore l'éventuelle ouverture de poste à l'essai ne peuvent être prises.

Comme chaque année, par habitude, la DGA-FP nous ressert encore et encore son petit tour de passe-passe : retarder la décision qui lui permet de faire des économies sur le dos des salariés !

En effet, la réglementation prévoit que si les campagnes d'avancement prennent du retard, les lauréats sont nommés à la date de la CAPSO et au plus tard au 31 mars. Pour rappel, les postes sont budgétisés à compter du 1^{er} Janvier de l'année N. Comptez vous-même : 3 mois d'économies multipliés par le nombre d'agents concernés dans le ministère. Où est cet argent ?

Alors les directions peuvent faire les plus beaux discours sur l'attractivité, la fidélisation, ou encore faire de beaux documentaires diffusés sur des chaînes télévisées, cela ne suffit plus à rendre nos métiers et nos statuts attractifs.

Les démissions s'enchainent à tous niveaux et entraînent avec elles d'importantes pertes de compétences, allant jusqu'à la mise en péril d'activités complètes dans certains établissements.

Pour certaines CAPSO, si les taux 2024 étaient reconduits, tous les reliquataires ne pourront pas être nommés en 2025. Bilan : zéro poste ouvert à l'essai du groupe 7 au HCB en 2025, encore moins de conditionnants et, par conséquent, moins de postes à l'essai en 2026 ! Faites l'exercice sur plusieurs années et vous comprendrez comment bon nombre d'ouvriers n'atteindront jamais les groupes sommitaux.

Pour répondre à l'effort budgétaire interministériel exigé par le gouvernement, parmi les mesures catégorielles de 2024, celle concernant des postes supplémentaires à l'avancement en GRVII a été sacrifiée et ne sera pas mise en œuvre.

Quelles sont les prétentions de notre ministère pour être attractif ? Quand les agents du ministère pourront-ils prétendre à de réelles perspectives de carrière dans le ministère ?

Pour la CGT, les taux d'avancement ministériel plus ou moins suggérés voire imposés par le guichet unique sont bien trop éloignés des besoins réels exprimés dans les établissements. Pour un avancement juste et équitable, la CGT revendique un nombre de postes en fonction des besoins de chaque établissement.

Si nous évoquons la situation des personnels ouvriers, à l'heure où l'on communique, les fonctionnaires n'ont toujours pas été nommés suite aux tableaux d'avancements sortis en décembre 2024.

Les fonctionnaires pâtissent également de cette politique salariale. Les taux d'avancement ne sont pas en lien avec les besoins. Pour preuve le plan de requalification n'a pas réussi à régler les distorsions de postes. Alors que les mesures catégorielles 2024 ont été amputées, le détail des mesures prévues pour 2025 n'est toujours pas connu. Le budget de l'avancement reste dérisoire et nous demandons aussi que soit pris en compte le déroulement de carrière des agents et que de réelles mesures catégorielles soient mises en œuvre.

Montreuil le 3 mars 2025

Partout, la riposte s'impose par des actions pouvant aller jusqu'à la grève reconductible !

STOP au mépris !